

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 novembre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-2329

présenté par

Mme Pollet, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzanot, M. Ballard, Mme Bamana, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Casterman, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, Mme Delannoy, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Griseti, M. Guibert, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Humbert, M. Jacobelli, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lechon, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Monnier, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, M. Renault, Mme Rimbart, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, Mme Sicard, M. Emmanuel Taché, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Vos et M. Weber

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Justice »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Justice judiciaire	0	0
Administration pénitentiaire	0	0
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	400 000	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	400 000
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
<b>TOTAUX</b>	400 000	400 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans la mission « Justice », il est opéré un transfert de 400 000 euros en AE et en CP :

- du programme 310 « Conduite et pilotage de la politique de la justice », action 11 « Communication et relations internationales »,
- vers le programme 101 « Accès au droit et à la justice », action 03 « Aide aux victimes ».

Dans la mission « Justice », il est opéré un transfert de 400 000 euros en AE et en CP :

- du programme 310 « Conduite et pilotage de la politique de la justice », action 11 « Communication et relations internationales »,
- vers le programme 101 « Accès au droit et à la justice », action 03 « Aide aux victimes ».

Le présent amendement vise à rétablir une hiérarchie cohérente des priorités dans l'emploi des crédits du ministère de la Justice.

L'action 11 du programme 310 finance diverses campagnes de communication institutionnelle, des colloques, des partenariats internationaux ou encore des actions de sensibilisation autour de notions aussi vagues que « diversité », « inclusion » ou « valeurs de la justice ».

Ces dépenses relèvent davantage du registre symbolique et diplomatique que du fonctionnement concret des juridictions.

Dans un contexte de tension budgétaire et de détresse croissante des victimes, il est de bon sens de réaffecter ces crédits vers l'action 03 "Aide aux victimes", qui soutient directement les associations et les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'indemnisation.

Il s'agit, à enveloppe constante, de substituer à la communication l'action, et de rendre à la justice sa mission première : protéger et réparer.